

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
5'	Accueil, rangement des sacs, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Château
15'	Objectif : s'immerger dans le monde médiéval. Introduction sur le Moyen Âge et les châteaux forts. Lecture du début du conte-randonnée « Dame Catherine a perdu son collier ». Les enfants partent à la recherche du collier.	Médiateur	Château
40'	Objectifs : Comparer les objets d'écriture médiévaux à ceux d'aujourd'hui. Connaître la fonction de la chapelle et les pièges de l'entrée du château. Déambulation sur les lieux du quotidien de Dame Catherine. En groupe, activité sur l'écriture avec des reproductions d'objets médiévaux et manipulation d'une maquette des pièges de l'entrée. Lecture de la suite du conte en introduction et en bilan des activités.	Enseignant	Chapelle, tour Porte.
40'	Objectifs : découvrir les métiers de la basse-cour d'un château médiéval et écouter des bruits les caractérisant. Connaître des objets d'hygiène, de confort et de loisirs d'un château médiéval. Découvrir l'aménagement d'une pièce de vie d'un château médiéval. Déambulation sur les lieux du quotidien de Dame Catherine. En groupe, jeux sur la basse-cour, l'hygiène, le confort, et les loisirs avec la manipulation de reproduction d'objets médiévaux. Lecture de la suite du conte randonnée en introduction et en bilan des jeux.	Médiateur	Basse-cour, Tour du Vidâme et remparts
10'	Objectif : découvrir et comprendre qui a trouvé le collier. Découverte du collier avec la lecture de la fin du conte.	Médiateur - Enseignant	Tour du Vidâme ou rempart
5'	Bilan, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Château

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 1/2 journée
Tarif : 1,5 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Activité en extérieur uniquement de mars à octobre.

- Prévoir une tenue adaptée : séquences en extérieur sur un site venteux (tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).
- Diviser la classe en 6 groupes maximum.

Accompagnateurs :

- Moins de 30 élèves/classe : 3 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.

- Plus de 30 élèves/classe : 4 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.

Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter de leur droit d'entrée sur le site.

RENDEZ-VOUS

Château de Tiffauges -
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

QUESTIONNER LE MONDE

Se situer dans l'espace et dans le temps.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES - ARTS PLASTIQUES

Se repérer dans les domaines liés aux pratiques artistiques, être sensible aux questions de l'art.

FRANÇAIS

Comprendre et s'exprimer à l'oral.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**